

Cm24

Le magazine de Chambéry métropole et ses 24 communes.

Chambéry métropole

n°38 printemps 2013

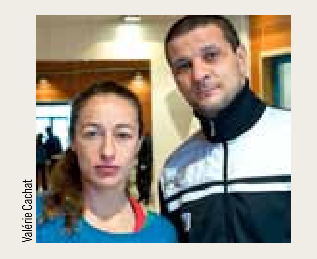
AÉRODROME : LE CENTENAIRE NE MANQUE PAS D'AIR

PAGE 20

Martine Jaussen et Abdennour Belatit

Du hip hop dans la vi(ll)e

Presque 20 ans que Martine Jaussen et Abdennour Belalit oeuvrent à la tête de la compagnie chambérienne de danse hip hop Alexandra N'Possee ! Entre créations, représentations à l'autre bout du monde et formation dans leur ville, ces 2 artistes sont toujours en mouvement.


Valérie Cachat

Leurs coups de cœur

Abdennour Belalit
"L'agglomération regorge de petites routes qui semblent ne mener nulle part mais qui débouchent sur des coins magnifiques. J'ai ainsi récemment découvert un sentier qui arrive au bord d'une falaise offrant une vue incroyable sur le lac du Bourget…"

Martine Jaussen
"J'aime les événements comme Cité d'été, les Estivales du château et Festivitales au parc de Buisson Rond. Quant aux endroits où je me ressource le plus, ce sont la forêt et les rivières… proches de la ville".

Originaires de Chambéry, c'est naturellement dans leur ville que Martine Jaussen et Abdennour Belalit ont créé, avec d'autres passionnés, la compagnie de danse hip hop Alexandra N'Possee en 1994. À presque 20 ans, cette structure professionnelle a beaucoup évolué, nourrie par le passage de nombreux artistes et la construction d'un répertoire d'une vingtaine de créations. Surtout, la flamme reste intacte : *"L'envie de créer est là, vivace, ainsi que le besoin de rencontrer d'autres professionnels, différents publics et de partager le bonheur de danser."* La création est la colonne vertébrale de la compagnie, dont six pièces sont actuellement en tournée en France et à l'étranger. Dernière en date, Anima a été jouée en janvier à l'Espace Malraux avant de partir en voyage. *"C'est un conte initiatique sur l'image et la quête d'identité qui parle à un public familial,* expose Martine Jaussen, danseuse, chorégraphe et co-directrice de la compagnie. *Nous avons fait appel à des vidéastes, dessinateurs, danseurs et marionnettistes pour croiser les mouvements, les formes d'expression."* L'équipe entame aussi sa deuxième année de résidence au Canal des Arts à Cognin, récent espace dédié aux arts vivants. Outre un travail artistique, sa mission consiste à faire vivre ce lieu en proposant ateliers, événements et échanges avec les associations

> "Favoriser la pratique du hip hop sur notre territoire est essentiel, et on s'y applique !"
>
> **Adbennour Belalit,** danseur, chorégraphe et co-directeur de la compagnie.

et les habitants. La compagnie a notamment mis en place un carnaval dansé et monte un projet avec le lycée agricole de Cognin. Car le deuxième moteur de la compagnie, c'est la formation. Bien ancrée sur le territoire, elle anime des ateliers et des stages d'initiation et de perfectionnement, essentiellement en Savoie, Haute-Savoie et Isère. *"La ville, l'agglomération et les départements voisins nous ont toujours soutenus,* précise Martine Jaussen. *Outre les ateliers hebdomadaires accessibles dès 6 ans, nous avons initié le projet d'action culturelle Quatuor, qui est une découverte des disciplines composant le mouvement hip hop. En parlant de l'histoire, des techniques, du travail artistique, nous tâchons de susciter la curiosité et d'amener les jeunes à découvrir différentes esthétiques."*

Valérie Cachat

Tous les ans, en juin, la compagnie organise les Départementales de hip hop, une mini-tournée où chaque groupe se produit. Abdennour Belalit souligne l'intérêt de l'enseignement : *"il s'agit de s'adapter à chaque public, enfants, professionnels, amateurs, handicapés… Cela nécessite de la patience, de la pédagogie mais c'est un plaisir. Le but est que chacun s'approprie les mouvements et s'exprime avec son corps."* Dans une joyeuse émulation, les deux artistes multiplient les projets, entre représentations de haute volée et enseignement de qualité.

www.alexandranpossee.fr

> "Le hip hop me parle… Les jeunes le font vivre car ils lui apportent leur énergie et leur imaginaire."
>
> **Martine Jaussen,** danseuse, chorégraphe et co-directrice de la compagnie.

le bloc notes
de Louis Besson, président de Chambéry métropole

L'agglomération, un lieu de travail partagé

Une fois n'est pas coutume mais les circonstances justifient une ferme mise en garde contre un comportement en définitive bien peu respectueux de nos concitoyens !

Ce magazine parait en effet peu après qu'un groupe d'élus du Conseil communautaire ait distribué une "lettre d'info"... qui est en fait une "lettre de critiques, alarmes et caricatures" de l'action de Chambéry métropole.

L'initiative de ces élus peut donner à penser que notre communauté d'agglomération est un lieu d'affrontements et non de débats, de polémiques plus que de travail, avec des discordes l'emportant sur les convergences : cette présentation est bien regrettable car, au contraire, à Chambéry métropole le souci constant est celui de la transparence, du dialogue et de la recherche de l'efficacité en mobilisant les volontés sans exclusive partisane !

La démarche politicienne du groupe "Agglo 24" est pour le moins injuste et inattendue. **Injuste** à l'endroit des équipes de collaborateurs de la communauté d'agglomération qui ont le souci de bien faire un travail exigeant mais utile... **Inattendue** à Chambéry métropole qui, dans la durée, ne répartit pas les responsabilités -y compris exécutives- entre étiquettes politiques mais entre élus volontaires pour mettre compétences et disponibilités au service d'un territoire uni autour de la prise en compte des besoins de son avenir.

La concentration des critiques contre les équipements centraux qu'exige la compétence "transports et mobilité" de notre communauté d'agglomération est doublement injustifiée :

- d'une part car la réflexion conduite pour définir ces projets a été approfondie, transparente et ouverte à tous,
- d'autre part car les règles de partage des coûts entre Chambéry métropole et la Ville sont celles qui ont été appliquées pour tous les grands ouvrages de l'agglomération, qu'il s'agisse des échangeurs de la Boisse et de La Motte Servolex hier, des suppressions de passages à niveau avenue de Bassens ou Barberaz plus récemment.

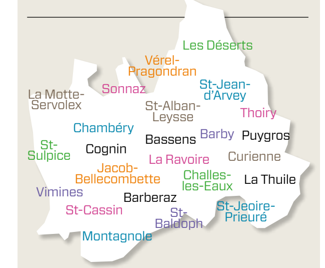
J'ai envie de dire à certains des signataires de cette "lettre" non pas d'information mais de désinformation : n'écoutez pas ceux qu'autrefois -dans nos campagnes- on appelait les "mauvais groins" ! Sinon vous dénigrez y compris les actions conduites par les vice-présidents issus de vos propres rangs, des vice-présidents que je ne crois pas suffisamment fervents d'autocritique pour cautionner ce qui a pu paraître avec leur signature...

Alors convenez que mieux vaudrait que le groupe "Agglo 24" revendique avec fierté sa part des avancées obtenues grâce à une action, certes ambitieuse et déterminée... mais toujours **partagée** !

sommaire



numéro 38
printemps 2013



Trimestriel d'information de la communauté d'agglomération | n° 38 - printemps 2013
106 allée des Blachères 73026 Chambéry cédex
tél. 04 79 96 86 00 - fax : 04 79 96 86 01
redaction@chambery-metropole.fr

Directeur de la publication : Louis Besson, président de Chambéry métropole | **Vice-président chargé de la communication :** David Dubonnet | **Directrice de la communication :** Corinne Jacquemoud | **Rédactrice en chef :** Véronique Delabre | **Rédaction :** Raphaëlle Bartet, Sarah Burleraux, Ghislain Décréau, Nadège Jeandet, Sylvie Martinotti et Agence de presse NF2 (Lyon) | **Maquette :** les Magazine

Photos de couverture : CSVVA (Une), Photec, Caroline Moureaux, Valérie Cachat.

Dépôt légal à parution / ISSN 1765-1735 - Tirage : 66 000 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé) - Imprimerie FOT (04 72 05 19 50 - Rhônes-Alpes)



Familles à énergie positive
engagées pour le climat !

3 équipes réunies à la maison des énergies en février : les employés de La Motte-Servolex, Chambéry métropole et du CHS de Bassens.

Chambéry métroppole

Un jeu d'équipe !

Quel point commun entre les MMS, les Energiques anonymes, les Marmottes, les WaldeckWatt, les Electrons ? Ce sont toutes des équipes qui participent au 4ème défi familles à énergie positive. Sur les 23 engagées en Savoie, la moitié vit dans l'agglomération. Parmi elles : des salariés du CHS de Bassens, de l'Atelier 5 à 7, de Chambéry métropole, des mairies de La Motte-Servolex et de Chambéry… des groupes de parents d'élèves des écoles Waldeck Rousseau et Saint-Joseph ; une équipe de lycéens de Sainte-Anne. On trouve des équipes d'associations avec les TICS (théâtre d'improvisation) et l'Accorderie, ainsi que des habitants. Des mamans du lieu d'accueil parents-enfants de l'AQCV "1,2,3 Soleil" se sont aussi lancées dans le défi. Tous ont jusqu'au 30 avril pour réaliser au moins 8 % d'économies d'énergie dans leurs logements.

savoie.familles-a-energie-positive.fr

Circuits courts

Bientôt un nouvel abattoir

La première pierre du nouvel abattoir a été posée le 8 mars, pour une livraison fin 2013. Divers travaux préalables ont déjà été conduits sur ce site situé à Bissy, avenue de La Houille Blanche. Une station de prétraitement des effluents a été réalisée, permettant à l'abattoir actuel - en service jusqu'à l'ouverture du nouveau - de respecter les normes en vigueur. La dimension et les équipements du nouvel abattoir seront mieux adaptés aux besoins des professionnels de la filière viande de Savoie. Les ateliers de découpe et de transformation permettront de favoriser la consommation de viande locale. La construction et l'équipement, d'un montant de 7,3 millions d'euros (HT), sont financés à 60 % par le Conseil général de la Savoie, 20 % par Chambéry métropole et 20 % par la société Savoie Abattage (SAB).La Ville de Chambéry met à disposition le foncier.

Entrées de ville

Plus sûres, plus belles

A Barberaz comme à La Motte-Servolex, 2 avenues importantes ont fait peau neuve dans le cadre de travaux conduits par Chambéry métropole en lien avec les communes.



Valérie Cachat

Grâce à l'aménagement de l'avenue du Mont Saint-Michel, l'accès à Barberaz depuis la VRU et La Ravoire est beaucoup plus sûr. A noter : la sécurisation du croisement avec la piste cyclable du chemin du sous-bois, la création de quais bus accessibles, de cheminements piétons, d'un îlot végétalisé, l'enfouissement des fils et l'installation d'éclairages.



La Motte-Servolex

L'entrée de ville de La Motte-Servolex, par l'avenue Costa de Beauregard, a aussi été revue permettant un meilleur partage de la voirie, une mise en accessibilité des quais bus et cheminements piétons, ainsi qu'une optimisation du stationnement. Le tout, embelli par des aménagements paysagers.

Les travaux pour la réalisation du nouveau pont sur l'avenue Mendès-France se poursuivent à l'entrée des Hauts-de-Chambéry. Soyez prudent à l'approche de cette zone de chantier ! La livraison de l'ouvrage est prévue à l'automne prochain.



Chambéry métropole



Pierre Morel

Traitement des déchets

Coopération alpine

La charte de coopération du sillon alpin pour le développement durable des déchets créée en 2011 réunit près de 1 292 communes des Savoie, de l'Isère, de la Drôme, de l'Ain, des Hautes-Alpes et de l'Ardèche. Chambéry métropole en fait partie en tant que membre du syndicat mixte Savoie Déchets. Cette charte a été renouvelée en novembre dernier avec 3 objectifs principaux : constituer un réseau d'échanges sur les sujets communs (mâchefers, suivi des installations et maîtrise des coûts, gestion des encombrants, groupement de ventes de matières premières issues du tri), mutualiser les équipements et compétences, dans le but de trouver des solutions de dépannage, et développer une stratégie commune pour limiter les déplacements des déchets.

www.savoie-dechets.com



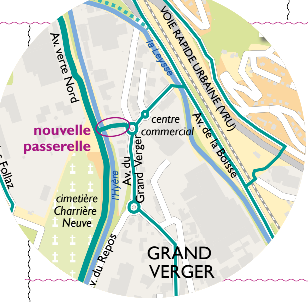
Jean-Claude Riffard / Koala

Une grande sphère blanche a fait son apparition sur le chantier de modernisation de l'usine de dépollution des eaux usées à Bissy : un gazomètre destiné à stocker le biogaz qui sera produit par la méthanisation des boues issues de l'épuration des eaux usées. Cette installation est l'une des dernières étapes avant la mise en service de la nouvelle filière de traitement des boues de l'usine.

TEXTOS

Chambéry et Aix-les-Bains connectés ! Les réseaux d'eau potable des agglomérations chambérienne et aixoise sont désormais connectés grâce à une nouvelle canalisation installée à Voglans. Elle permettra à l'avenir d'assurer un secours en eau entre les 2 collectivités, en cas de sécheresse ou autres difficultés.

Comme prévu, les aménagements pour améliorer le confort des spectateurs au Phare sont réalisés avec de nouveaux sièges pour le parterre, des housses pour la tribune basse et la mise en place d'un garde-corps vitré pour les personnes à mobilité réduite.



Nouvelle passerelle

Une nouvelle passerelle cyclo-piétonne est en service à Chambéry. Elle franchit l'Hyères pour rejoindre directement l'avenue verte Nord depuis l'avenue du Grand Verger. 3 autres passerelles sont à l'étude dans l'agglomération.

Challes-les-Eaux

Le parc des Drouilles mise sur la santé

Plusieurs opérations illustrent le dynamisme du parc des Drouilles. Après Médipôle, la clinique du Sermay, ouverte à l'automne 2012, a été inaugurée en février. Les aménagements de voiries et de parking conduits par Chambéry métropole s'achèvent. La société Cogeco construit et commercialise 4 bâtiments (5 600 m² au total) destinés à accueillir des activités liées au secteur de la santé et des entreprises d'ingénierie de la construction : bureau d'étude, cabinet d'architecte, promoteur.

developpement.economique@chambery-metropole.fr



Les bureaux du projet immobilier Cogeco seront basse consommation.

Le projet d'aménagement de voies réservées pour les bus dans la zone commerciale de Bassens et Saint-Alban-Leysse (ex RN512), a été déclaré d'utilité publique. Les premiers travaux démarreront cet été.

Premières entreprises à La Villette. Elles s'installent dans le nouveau parc d'activités de La Villette à La Ravoire. 45 000 m² de surface ont été aménagés par Chambéry métropole, qui en commercialise la moitié.

TEXTOS

Valérie Cachat

Zen soyons zen

Le succès est au rendez-vous pour les soirées Aquazen de la piscine. Vous êtes de plus en plus nombreux et surtout nombreuses à apprécier l'ambiance tamisée et relaxante, les ateliers bien-être, les séquences sportives et de relaxation collective.

La Motte-Servolex

Le judo démarre fort !

Les judokas motterains ont accumulé les bons résultats lors des derniers championnats Rhône-Alpes 2e division par équipe sénior. A la clé : une qualification en championnat de France pour les 3 équipes finalistes.



Les équipes séniors filles et garçons du judo club de la Motte-Servolex se sont classées chacune deuxième. Bravo aux garçons, qui à l'issue des championnats de France, accèdent à la 1ère division élite du judo français.

➘ **judoclublamotte.free.fr**

450

grimpeurs représentant 80 clubs se sont retrouvés à Chambéry pour les championnats de France d'escalade de blocs, espoirs et seniors, en février et mars derniers, organisés par Chambéry escalade. Les meilleurs se sont affrontés sur un nouveau mur, très technique, au gymnase Ambroise Croizat à Chambéry.

➘ **francebloc2013.jimdo.com**

Chambéry

Sport et fête au cœur de Mérande

Le nouveau gymnase et la salle polyvalente de Mérande constituent un nouveau centre de vie à Chambéry pour le sport, les fêtes et réunions. Le gymnase est propice à la pratique de tous les sports, avec un éclairage adapté pour le tennis de table. La salle polyvalente est composée d'une salle festive (200 à 250 personnes), d'une salle de réunion (50 places) et d'une grande cuisine. Elle répond à de nombreux besoins en semaine et le week-end : réunions et fêtes d'associations, de familles, conseils de quartier…

➘ **Utilisation et tarifs : mairie de quartier du Laurier 04 79 60 23 90 / www.chambery.fr**



Marc Chatelain

Salariés, laissez (un peu) votre voiture au garage

Aller régulièrement au travail en bus, à pied, à vélo ou en covoiturage présente au moins 3 vertus : c'est bon pour le porte-monnaie, la santé et la qualité de l'air. Chambéry métropole et l'Agence Écomobilité accompagnent les entreprises et administrations qui souhaitent encourager leurs salariés dans d'autres pratiques de déplacement. Et ça porte ses fruits : la part de la voiture a reculé dans les 185 établissements suivis depuis 2005. Cela représente 15 000 salariés, soit près de 25 % des emplois de l'agglomération.

➘ **Agence écomobilité : 04 79 70 78 47 / ✚ www.chambery-metropole.fr** →transports



RITZ - MSV - DESO architectes urbanistes / MENARD paysagistes

Vue de la place de l'Hôtel de ville, depuis l'actuelle pharmacie.

2014 **Dès les prochaines élections municipales,** le nombre de délégués communautaires va baisser. Le nombre de représentants par commune dépendra de sa population. Avec 2 modulations : chaque commune aura au minimum un siège et aucune ne pourra détenir plus de la moitié des sièges. Une loi fixera bientôt les modalités de désignation des "élus communautaires" sur les listes municipales.

61 **c'est le nombre de conseillers communautaires prévu par la loi pour Chambéry métropole.** Un nombre qui pourrait être augmenté de 25 % (76 au maximum) si la communauté d'agglomération le propose et si une majorité des communes l'accepte.

La Ravoire

Valmar, c'est parti !

La construction des immeubles du projet Valmar à La Ravoire débute. Plus qu'un écoquartier, c'est un nouveau centre-ville qui va sortir de terre. Les premiers bâtiments seront livrés fin 2014, à proximité de la rue de la Concorde et de la mairie. Ils accueilleront 136 logements, une résidence intergénérationnelle, les commerces du centre-ville et un pôle de santé réunissant 17 professionnels (médecins, kinés, infirmiers…). Il s'agit de la première étape d'un chantier de 10 ans, qui prévoit la création de 1 100 logements. Des logements énergétiquement performants (normes BBC+), une chaufferie bois commune, la priorité aux déplacements doux… ce quartier présentera tous les atouts pour concilier vie urbaine et préservation de l'environnement.

www.valmarlaravoire.com

Stade de biathlon

Il sort de terre

La réalisation du stade multiactivités devrait débuter, au nord de la station de La Féclaz. Les premiers aménagements consistent à élargir et à enrober les pistes de ski de fond situées autour du site de biathlon actuel. À terme, il sera possible de pratiquer le ski-roue et le roller en toute sécurité, pendant l'été. D'autres installations vont sortir de terre ces prochains mois : un espace de tir à la carabine avec 30 cibles, un anneau de pénalité, des locaux sportifs et techniques semi-enterrés. Ce chantier est financé à hauteur de 580 000 € par Chambéry métropole.

LES TRAVAUX DANS L'AGGLO

FÉVRIER | MARS | AVRIL | MAI | JUIN | JUILLET

Eau et réseaux

- **Chambéry :** nouvelle étape de rénovation des égouts, rue du Château — *09/2013*
- **La Thuile/*Morion* :** création d'une station d'épuration de proximité
- **Saint-Baldoph/*Grande Montagne* :** création d'un local d'ultrafiltration de l'eau
- **Jacob-Bellecombette :** restructuration du réseau d'eau potable, route de la Grobelle — *fin 09/2013*
- **Thoiry/*Les Combes* :** création d'un réservoir d'eau potable

Voiries

- **Chambéry,** découverture et rénovation de la couverture de la Leysse (lire p 8) — *fin 11/2013*
- **Saint-Alban-Leysse,** 2e phase d'aménagement de la rue des Sablons
- **Hauts-de-Chambéry,** création d'un nouveau pont au dessus de l'avenue Mendès-France — *fin 11/2013*

Equipements et bâtiments

- **Chambéry / *Bissy*,** modernisation de l'usine de dépollution des eaux usées — *11/2013*
- **Chambéry-le-Vieux,** modernisation de la plateforme de compostage

L'agglomération conduit d'autres travaux. Retrouvez-les sur le plan interactif **+ www.chambery-metropole.fr** →travaux

Reconquête de l'axe de la Leysse

Un projet qui voit loin

Alors que les travaux de rénovation de la couverture de la Leysse ont démarré, l'architecte-urbaniste Paul Chemetov donne sa vision de ce projet d'envergure visant à améliorer la douceur de vivre en ville et à connecter tous les modes de déplacement entre eux.


Chambéry métropole

Paul Chemetov, architecte-urbaniste

Son travail d'architecte et ses réflexions urbaines sont axés sur le logement et les équipements publics. Il a réalisé le ministère des Finances, la rénovation de la Grande Galerie du Muséum National d'Histoire Naturelle dans le cadre des grands travaux présidentiels, l'Ambassade de France à New-Delhi, le Palais de Justice de Fort-de-France et la Bibliothèque de Montpellier.

Quels sont les éléments qui ont séduit dans votre projet de la Leysse ?

Nous avons remporté ce projet sur l'évidence et la simplicité. Notre proposition a été de redécouvrir la Leysse entre la rue de la Gare et la place du Centenaire et de redonner au boulevard de la Colonne son statut de promenade. Nous avons aussi privilégié les matériaux simples et solides car l'élégance… c'est d'être durable !

Quelles sont les grandes étapes de ce projet urbain ?

Echelonné dans le temps, ce projet va consister à rapprocher le centre d'échanges des bus de la gare et à l'agrandir. En outre, là où la Leysse sera découverte, nous allons transférer sur la rive sud - au soleil - les circulations douces dédiées aux piétons et aux cyclistes et, sur la rive nord, les trafics automobiles et les bus. Cela va redonner un sens au centre-ville car nous aurons un quai de promenade et un quai de service.

Il s'agit donc de connecter tous les modes de transports entre eux…

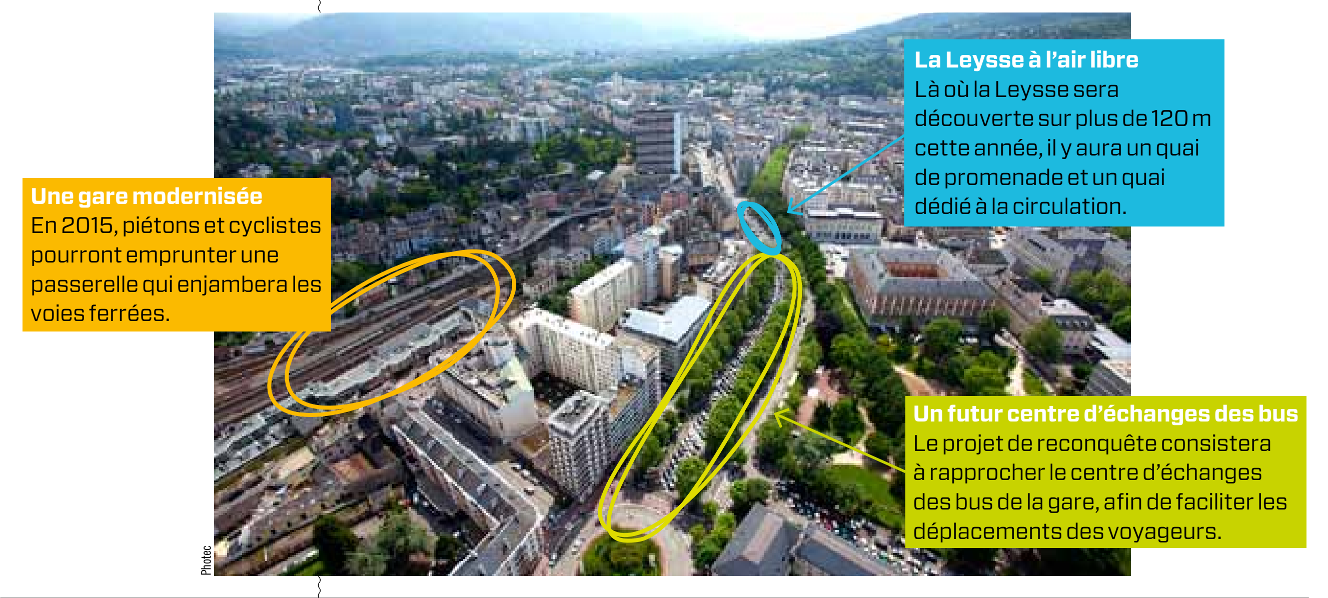
L'objectif n'est pas d'exclure le trafic du centre-ville mais de le réduire et, bien sûr, de donner la priorité aux transports en commun, aux vélos et aux piétons. La nouvelle gare améliorera encore la multimodalité et permettra aux piétons et cyclistes de traverser les voies ferrées pour rejoindre le quartier de La Cassine et son nouveau parking. Les automobilistes pourront, quant à eux, accéder à la voie rapide urbaine via le nouveau pont Cassine.

Quelles sont vos réalisations d'architecte-urbaniste les plus marquantes ?

Dans les années 80-90, j'ai réalisé le 1er tramway de la région parisienne. Puis j'ai enchaîné avec de nombreux projets axés sur le logement et les équipements publics. J'ai souvent été engagé dans des projets mêlant les rivières et les voies ferrées. C'est très intéressant de voir comment les quartiers des gares, longtemps considérés comme des faubourgs mal famés, deviennent les équipements centraux des villes.

Quels sont les enjeux actuels des villes et des agglomérations en termes de transports ?

La mobilité est une condition nécessaire au bon fonctionnement d'une agglomération. Les villes ne peuvent plus supporter l'augmentation des gaz à effet de serre et doivent donc trouver des solutions "durables" et fluides pour leurs déplacements.


Photec

Une gare modernisée
En 2015, piétons et cyclistes pourront emprunter une passerelle qui enjambera les voies ferrées.

La Leysse à l'air libre
Là où la Leysse sera découverte sur plus de 120 m cette année, il y aura un quai de promenade et un quai dédié à la circulation.

Un futur centre d'échanges des bus
Le projet de reconquête consistera à rapprocher le centre d'échanges des bus de la gare, afin de faciliter les déplacements des voyageurs.

> En savoir plus sur la politique de mise en accessibilité, les associations impliquées.
> + www.chambery-metropole.fr
> →solidarité

Accessibilité

L'agglo s'engage pour tous !

Bus, piscine, équipements et services publics : tout le monde doit pouvoir y accéder de la même manière, quel que soit son handicap. Pour cela, Chambéry métropole agit en lien avec les associations.

Des bus et des quais adaptés pour permettre aux personnes en fauteuil roulant de prendre seules les transports en commun, des marches antidérapantes aux couleurs contrastées ou des balises sonores à la caisse de la piscine de Buisson Rond… Chambéry métropole travaille chaque jour pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. *"Notre volonté est de participer à la construction d'une société plus solidaire et de contribuer à l'extension du champ des libertés individuelles,"* explique Marc Chauvin, vice-président de Chambéry métropole chargé de l'emploi, de l'insertion, de l'action sociale, qui coordonne et anime ce travail. Dans le cadre de la loi sur le handicap du 11 février 2005, Chambéry métropole s'est dotée d'une Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH) à laquelle participe notamment l'Association des paralysés de France (APF), représentée par Paulette Miguet : *"Les personnes à mobilité réduite doivent être concertées en amont dès qu'il y a un projet. Se confronter à leur expérience, c'est éviter de passer à côté des bonnes solutions".* Un avis partagé par Alain Dubesse, qui préside l'Union départementale des associations de parents et d'amis des personnes handicapées mentales de Savoie (Udapei) : *"Les premiers experts dans ce domaine, c'est le monde associatif. La priorité pour le handicap mental, c'est l'accompagnement, la considération et la cohérence de la signalétique".* Diagnostics sur le terrain, pistes d'amélioration, préconisations des associations et travaux de mise en conformité



Les nouveaux quais bus prennent en compte les besoins des personnes à mobilité réduite.

Valérie Cachat

à réaliser… telle est la démarche appliquée à l'ensemble des projets de mise en accessibilité. Par ailleurs, le Schéma directeur d'accessibilité des transports en commun, adopté fin 2012, définit la mise aux normes des véhicules, des points d'arrêt et de l'information voyageur. Il fixe aussi les investissements à engager d'ici 2015.

Des associations partenaires

Une quinzaine d'associations participe à la Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CIAPH). Elles représentent les handicaps moteurs, visuels, auditifs et cognitifs.

De nouveaux quais bus mieux adaptés

Pas de marche importante à franchir, un revêtement lisse, des pentes moins inclinées… les nouveaux quais bus prennent en compte les besoins des personnes à mobilité réduite. Les voyageurs accompagnés de poussettes ou de bagages y trouvent aussi leur compte ! Ces espaces d'attente apportent également une information horaire claire, y compris pour les déficients visuels. 118 quais sont déjà mis aux normes. Le schéma directeur d'accessibilité prévoit d'équiper en priorité les arrêts de bus les plus fréquentés et ceux à proximité d'établissements publics ou d'équipements spécifiques d'accueil de personnes handicapées.
Coût de l'opération : 10 000 à 15 000 € par quai bus.



Caroline Moureaux

LA PISCINE ET LA PATINOIRE S'ÉQUIPENT !

Avec ses 4 labels (relatifs aux handicaps moteur, mental, auditif et visuel), la piscine de Buisson Rond est un modèle en matière d'accessibilité : ascenseur pour personnes à mobilité réduite équipé d'une synthèse vocale, main courante dans le petit bassin, siège de mise à l'eau, signalétique aux normes… Les vestiaires, cabines et WC ont également été aménagés, tandis qu'une boucle magnétique a été installée à la caisse pour les personnes malentendantes.
A la patinoire, la nouvelle rampe d'accès et un cheminement extérieur guidé facilitent l'accès au restaurant. D'autres travaux d'aménagement se poursuivent jusqu'en 2015.

Budget 2013

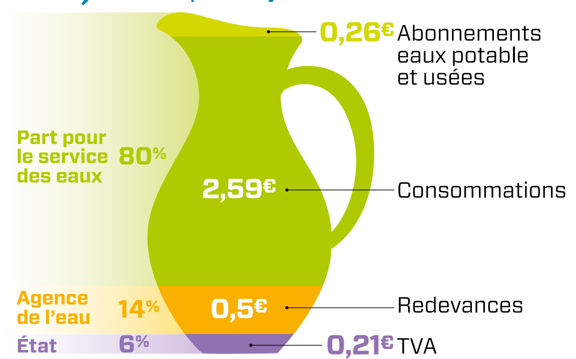
Quelles ressources pour Chambéry métropole ?

Le 28 mars prochain, le conseil communautaire se prononcera sur le budget 2013 de Chambéry métropole. Un budget, d'environ 230 millions d'euros, préparé dans un contexte difficile. Du fait de la suppression de la taxe professionnelle, les ressources ne progressent plus beaucoup depuis 3 ans. Malgré cela les élus souhaitent continuer à financer les grands projets de l'agglomération (hors le nouveau siège dont elle a pourtant besoin) et ainsi soutenir l'activité économique locale. Il est donc nécessaire de contenir les dépenses de fonctionnement pour préserver une situation saine et financer les investissements. Revue de détail des principales recettes de Chambéry métropole.

Quelles recettes pour les actions de l'agglomération ?

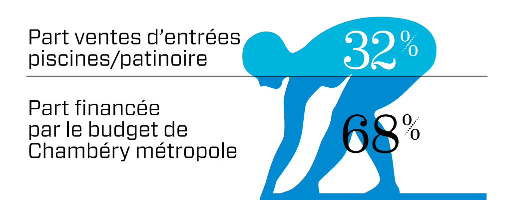
La facture d'eau : l'eau paie l'eau

A travers votre facture d'eau, vous payez uniquement le prix de revient de la production à l'assainissement de l'eau, dans le cadre de ce service public. La hausse du prix de l'eau est nécessaire pour financer les investissements importants de modernisation et d'entretien des équipements et des réseaux.



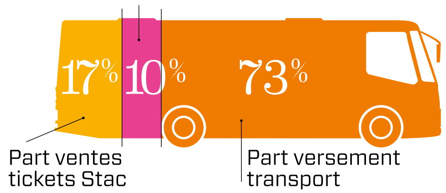
Les autres ventes de prestations

Ce sont les entrées et les abonnements pour les piscines et à la patinoire et diverses prestations payantes pour des entreprises utilisant les déchetteries par exemple…



Le versement transport (VT)

Payé par tous les employeurs (publics et privés) de plus de 9 salariés, le versement transport représente la principale ressource du réseau de bus Stac. Il permet de financer les trois quarts du coût de fonctionnement du réseau.



La Taxe d'enlèvement des ordures ménageres (TEOM)

Cette taxe permet de financer non seulement l'enlèvement des déchets, mais aussi le fonctionnement et les investissements nécessaires pour la collecte et le traitement des déchets : les camions, les conteneurs enterrés, les déchetteries… A savoir, une redevance spéciale est appliquée pour les plus gros producteurs de déchets.

La taxe d'habitation (TH)

Depuis 2010, pour compenser en partie la perte des recettes de la taxe professionnelle, l'Etat a transféré aux intercommunalités la part de la taxe d'habitation auparavant perçue par le Département.

Les dotations de l'État

Destinées pour certaines d'entre elles, à compenser les pertes de recettes du fait de la suppression de la taxe professionelle, elles sont figées depuis 2011. Dans le cadre des efforts de maîtrise des dépenses publiques de l'Etat, ces compensations pourraient diminuer dans les prochaines années.

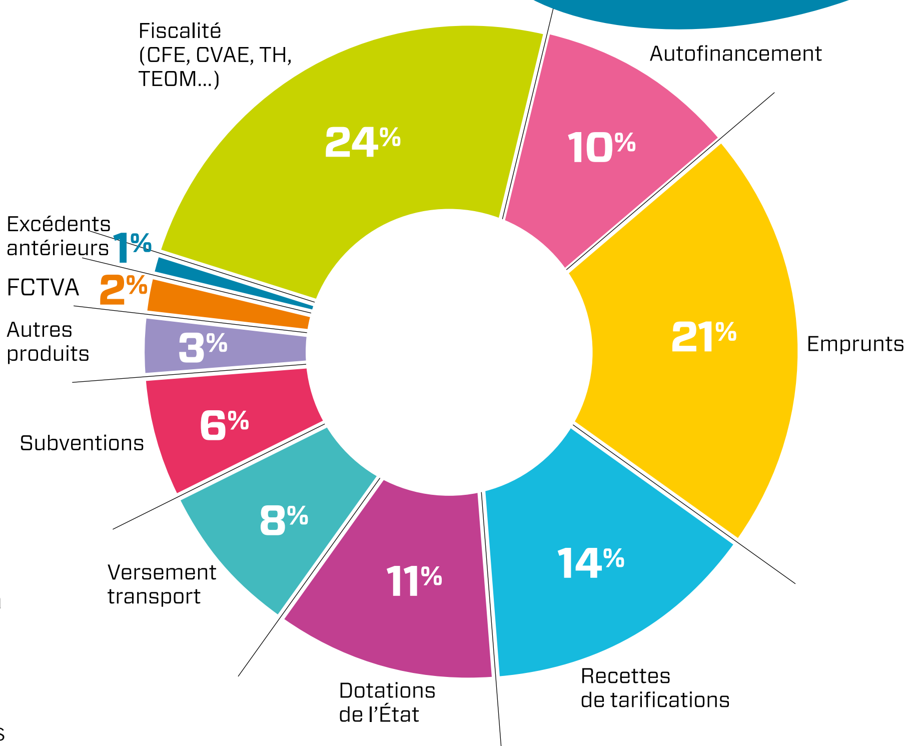
Les chiffres de ces pages sont ceux du débat d'orientation bugétaire, présenté lors du conseil communautaire du 21 janvier. **Après le vote, vous retrouverez le budget 2013 sur :**
www.chambery-metropole.fr

La contribution économique territoriale (CFE + CVAE)

Cotisation foncière des entreprises (CFE) et contribution sur la valeur ajoutée (CVAE) sont de nouveaux impôts économiques qui remplacent la taxe professionnelle.
Décidées en 2010 et appliquées pour la première fois en 2011, ces 2 taxes entrent dans la composition des nouvelles recettes fiscales. Ces recettes sont nettement moins dynamiques que la taxe professionnelle. Si la CVAE prend mieux en considération la capacité contributive des entreprises, la CFE comporte des anomalies non simulées au préalable, notamment pour les petits contributeurs, que le législateur devra corriger dans un souci d'équité.

L'autofinancement et l'emprunt

Ils permettent de financer les investissements importants. L'autofinancement est indispensable pour en financer une partie et accéder à l'emprunt, qui permet d'étaler les financements sur plusieurs années.



Répartition des ressources prévues pour financer les dépenses de fonctionnement et d'investissement de tous les services de Chambéry métropole en 2013. Pour un budget qui devrait s'élever à près de 230 millions d'euros.

Garçon, de la Nivolette, s'il vous plaît !

Ca y est ! L'eau du robinet a un nom. Proposé et choisi par les habitants, inspiré par l'un des sommets surplombant l'agglomération. Une eau "zéro" déchets, 100 % naturelle et 100 % écologique.

Après 4 mois de recherche, l'eau de Chambéry métropole a trouvé son nom : la Nivolette ! Ce nom, c'est vous, habitants de l'agglomération, qui l'avez proposé puis choisi. Un baptême en 3 temps. Premier temps, 900 propositions recueillies entre le 8 septembre et le 15 octobre derniers. Deuxième temps, les services et les élus de Chambéry métropole en sélectionnent 4 : l'Eléphantine, la Lyessanne, l'Odyssi et la Nivolette. Troisième temps : à vous de choisir, 800 votes sur internet ou par courrier désignent la Nivolette. Le nombre important de participants montre votre intérêt pour l'eau.
Un nom pour l'eau du robinet pour quoi faire ?

Cette eau distribuée auprès des 62 000 abonnés des 24 communes de l'agglomération mérite d'être valorisée. C'est une boisson sûre et de qualité, bien meilleure pour notre porte-monnaie et notre environnement que l'eau en bouteille. C'est aussi une ressource naturelle à protéger.
Vous retrouverez la Nivolette lors de prochains événements comme l'édition de la vélo découverte en juin, et bientôt sur des verres, des carafes…



POURQUOI LA NIVOLETTE ?

En référence au Nivolet bien sûr, montagne incontournable de l'agglomération. C'est un clin d'oeil aux origines de l'eau que nous buvons qui vient en grande partie de là-haut ! L'eau de la Leysse alimente la nappe phréatique de Chambéry dans laquelle le service des eaux puise l'eau potable pour plus de la moitié des foyers de l'agglomération.



Raphaëlle Bartet

Les usagers ont la parole !

Chambéry métropole s'appuie sur une commission consultative des services publics locaux (CCSPL). Rencontre avec ses 2 présidents, Pierre Reusa (commission eau, déchets et assainissement) et Jean-Gérard Langlois (commission transports et équipements collectifs).

1.Pourquoi un tel engagement ?

J-G Langlois J'ai toujours été intéressé par la chose publique et en particulier par les formes participatives de démocratie. Quand Michel Vallet, premier président de la commission des usagers m'a proposé de devenir membre de cette instance expérimentale, j'ai accepté.

Pierre Reusa C'est par le monde de l'entreprise à travers la Chambre de Commerce et d'Industrie, que je suis arrivé à la CCSPL. J'ai souhaité m'impliquer car les entreprises sont de gros consommateurs en matière d'eau, d'assainissement et de déchets.

2. Comment percevez-vous votre rôle et celui de la commission ?

J-G Langlois Cette commission doit représenter au mieux les habitants et formuler en leur nom des avis et propositions sur le fonctionnement des services. Mon rôle est de veiller à ce que les échanges avec les élus et techniciens soient productifs. Dans ce but, mon souci permanent est l'écoute et l'équilibre entre confiance et indépendance vis-à-vis de Chambéry métropole.

Pierre Reusa Une commission des usagers est une forme de groupe de pression. Elle ne doit pas être qu'une courroie de transmission mais appuyer les décideurs et les élus. Parce que notre rôle n'est que consultatif, nous leur demandons fermement de nous écouter.

3. Quels dossiers retiennent votre attention aujourd'hui ?

J-G Langlois La transformation du réseau de bus est un sujet important, complexe et sensible, sur lequel chaque habitant a un avis et qui révèle souvent de vives tensions entre la perception des usagers et celle des élus. Pour le Phare, la recherche d'un meilleur équilibre entre manifestations de prestige et outil au service des dynamiques locales est un objectif motivant.

Pierre Reusa Tout le monde consomme de l'eau ou rejette ses déchets. La commission travaille donc essentiellement sur le concret et le quotidien : la facturation, le ramassage, les déchets verts, le comportement des usagers.

4. Comment inciter les usagers à participer ?

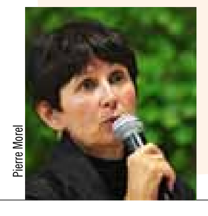
J-G Langlois Il faut dire aux habitants que la CCSPL leur est ouverte : nous allons proposer prochainement des formes nouvelles de participation.

Pierre Reusa La plupart des membres des commissions représentent leur commune, leur quartier, des associations ou groupements divers. C'est là que se trouve le principal gisement d'idées et de questionnements.

S'inscrire, participer ou donner son avis :
+ www.chambery-metropole.fr →intercommunalité
commission.usagers@chambery-metropole.fr
Tel : 04 79 96 87 38

Commission des usagers, mode d'emploi !

L'implantation du nouveau stade nautique, les tarifs de l'eau ou l'évolution du réseau de transports… autant de sujets abordés par la Commission consultative des services publics locaux (CCSPL) ! Cette instance au service de la vie locale a été créée en novembre 2002 dans le cadre de la loi sur la démocratie de proximité. Son objectif est de recueillir l'avis des usagers de l'agglomération sur leur expérience quotidienne pour améliorer les politiques publiques. Elle est composée de 107 membres répartis dans 2 commissions (eau-déchets-assainissement et transports et équipements collectifs) : des conseillers municipaux, des représentants d'associations et de conseils de quartiers, ainsi que des habitants désignés sur proposition du maire de leur commune.


Pierre Morel

"J'invite les habitants et usagers, intéressés pour faire progresser nos services publics, à nous rejoindre !"

Nicole Guilhaudin, présidente de la commission des usagers et vice-présidente de Chambéry métropole chargée des relations avec les usagers et de la démocratie participative.

Semaine éco-citoyenne en vue

Dans le cadre de la semaine du développement durable en avril, les jeunes profiteront d'ateliers pédagogiques et d'animations.



Le village éco-citoyen de la semaine du développement durable 2012.

Pour les structures et associations qui œuvrent toute l'année en faveur du développement durable - Cisalb, Asder, Parcs Naturels régionaux, Agence Ecomobilité, Savoie Vivante, Roue Libre, Galerie Eurêka, les Amitris… - la semaine du développement durable est une belle fenêtre sur leurs actions, notamment en direction des établissements scolaires. C'est aussi un temps fort pour les enfants des 16 classes de primaire qui participeront au village éducatif, les 4 et 5 avril, devant le Carré Curial à Chambéry. Au programme, point de grands discours pour refaire le monde mais des ateliers de 2 heures sur les thématiques de l'eau, la biodiversité, les déchets, l'énergie et le climat, les transports et la mobilité douce.
"Ces séances s'appuient sur des outils pédagogiques, des expériences, des manipulations, des quiz et des vidéos, explique Sylvain Morillon, de Mountain Riders, coordinateur de l'événement pour Chambéry métropole et la Ville de Chambéry. *L'idée est que les jeunes soient à la fois acteurs, réactifs, et que les ateliers soient vivants."*
Sur chaque thème, plusieurs structures apportent leur grain de sel pour donner des visions différentes et complémentaires. L'objectif de cette semaine étant d'encourager toutes les initiatives, des actions de sensibilisation sont organisées au sein même des établissements scolaires. Au collège Henri Bordeaux de Cognin, une semaine est consacrée au développement durable, fin mars. Les Amitris de la direction des déchets de Chambéry métropole interviendront auprès de 4 classes de 6e, après un petit déjeuner éco-citoyen composé de produits locaux. *"Les élèves devront débarrasser leurs plateaux en triant leurs déchets et participeront à un atelier de 30 minutes sur ce thème"*, décrit Mélanie Charron, du service déchets.
Un vrai temps fort pour sensibiliser les consom'acteurs de demain.

Animations du samedi 6 avril

Le matin , un village éco-citoyen est installé place de l'Hôtel de Ville à Chambéry et pour les plus motivés, une balade familiale en Chartreuse est proposée de 10 h à 18 h.

Informations et inscriptions : Mountain Riders 04 20 30 28 98 www.mountain-riders.org

L'après-midi, La Motte-Servolex propose aussi un village du développement durable de 14h à 19h, parc Henry Dunant.

www.mairie-lamotteservolex.fr

L'agenda durable !

Jeudi 28 mars à 20h
Hall des conventions (SavoiExpo).

Débat sur la transition énergétique

L'Asder recueille des contributions sur les perspectives d'avenir énergétique et invite les habitants à s'exprimer sur les priorités à se fixer en Savoie.

www.asder.asso.fr

Samedi 30 mars de 9h à 18h
Saint-Alban-Leysse, salle des fêtes, (entrée gratuite)

Journée Nature & jardin

Expo "Animaux de la ferme", plantes, graines. Parcours nature, chasse aux œufs de Pâques, animations pour les enfants, vannerie.

Samedi 6 avril de 14h à 16h
La Motte-Servolex, parc Henry Dunant

La Bourse aux plantes

L'occasion pour tous les jardiniers de troquer leurs boutures et plants.

Du 12 au 15 avril
Chambéry, parc des expositions

Salon Habitat et Jardin

Tout ce qui touche à la maison : immobilier, décoration et aménagement intérieur, construction–rénovation, éco-énergies, jardin et aménagements extérieurs.

www.habitat-jardin.com

Dimanche 21 avril de 10h à 19h
La Motte Servolex, Halle Decroux et place Rémi Catin (entrée libre)

La foire bio

Venez rencontrer les agriculteurs biologiques des Pays de Savoie et alentours. Pour cette édition les vins de Savoie bio sont à l'honneur.

www.facebook.com/foirebio.adabio

Samedi 4 et dimanche 5 mai.

Prenez la clé des champs, fermes ouvertes

Les fermes de Savoie ouvrent leurs portes, repérez les bonnes adresses à proximité de chez vous

www.prenezlacledeschamps.com

Savoir pour tous

Apprendre, c'est bon à tous les âges

Nul besoin d'être étudiant pour assister à des conférences de qualité ! Différents acteurs de l'agglomération proposent des rencontres, accessibles à tous, dans de nombreux domaines.

L'Université de Savoie met la culture scientifique à la portée du plus grand nombre grâce à son cycle annuel de conférences gratuites "Amphis pour tous" liées à la recherche et portant généralement sur des thèmes d'actualité. Les prochaines se tiendront dans l'amphithéâtre du 27 rue Marcoz (Chambéry) à 17 h 30 le 26 mars (Le français : une langue étrangère pour les francophones ?) et le 16 avril (Penser la Politique à la Renaissance : "Le Prince" de Machiavel).

L'Association de quartier centre-ville (AQCV) de Chambéry a lancé "l'université populaire", des débats de société et des cours d'éducation citoyenne le mardi à 19 h dans ses locaux (le 26 mars, Sport et politique : "du pacifisme au champ de bataille" et le 4 avril, Sport et féminisme : "le sport, terrain d'émancipation des femmes").

Les cafés scientifiques de l'association Science Actions se déroulent dans l'ambiance informelle du café Le Beaujolais à Chambéry (le prochain se tiendra le 18 avril à 20 h sur le thème du "temps"). Après la rencontre, c'est le public qui crée le débat !

www.univ-savoie.fr / www.aqcv.org / www.ccsti-chambery.org

Bientôt l'été...

4 rendez-vous à noter

La course solaire

Savoie Technolac organise, **les 15 et 16 juin,** la course solaire. Au programme : nouveaux véhicules, nouvelles animations et plein de surprises.

www.savoie-technolac.com



Laurent Fabry

Un dimanche à vélo

Dimanche 23 juin : seconde édition de la vélo découverte qui avait réuni plus de 500 participants l'an dernier. Pédalez tout en découvrant différents lieux insolites de l'agglomération. Profitez des animations au fil des parcours et sur le village départ dans le parc de Buisson Rond.

www.chambery-metropole.fr

Le festival Lafi Bala

Les 28,29,30 juin, le festival Lafi Bala vous propose une "immersion en terre africaine" au parc du Verney. Concerts, cinéma, arts de la rue, arts de la parole, village, conférences... Tous les ingrédients sont réunis pour faciliter la rencontre entre les habitants des 2 communes en coopération : Chambéry et Ouahigouya (Burkina).

www.lafibala.com

Une étape du Tour dans les Bauges

Le dimanche 7 juillet, les cyclistes amateurs auront le privilège d'emprunter le même tracé que les professionnels de l'avant-dernière étape du 100e Tour de France.
En effet, Les Bauges précèderont l'arrivée aux Champs-Elysées, le 20 juillet.
Venez nombreux les encourager !

www.letapedutour.com

AGENDA DES EQUIPEMENTS D'AGGLO

Patinoire

Jeudi 25 avril de 20h30 à 23h



Dernière soirée des Givrés, avec une avalanche de mousse sur la piste pour finir en beauté.

www.chambery-metropole.fr
→sports et loisirs

Le Phare

Lundi 08 avril à 20h
Harlem Globetrotters

Mardi 09 avril à 20h
Marc Lavoine



Samedi 20 avril à 20h
Sexion d'Assaut

Vendredi 24 mai à 20h
Palmade/Laroque

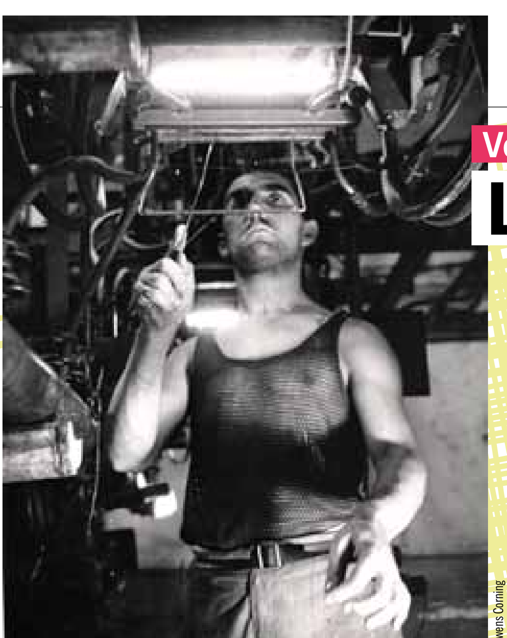
Jeudi 30 mai à 20h
-M- Matthieu Chedid

www.le-phare-chambery-metropole.fr

Le lycée du Bocage en fête

Le mercredi 1er mai de 9h à 18h, le lycée du Bocage à Chambéry est en fête et vous accueille pour des animations, des ateliers, différents circuits de visite et la vente des produits : plantes vertes et fleuries, rosiers, fruitiers,...

Entrée libre. Le magasin est ouvert au public toute l'année de 9h à 12h et de 14h à 19h.


Owens Corning

Vetrotex

Le fil de l'histoire...

Vétrotex et l'histoire du verre textile se dévoilent de nouveau au Ciap, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à Chambéry. Après une première approche historique en 2011, ce second volet met en lumière la vie de l'entreprise à partir d'une collecte d'objets et de témoignages recueillis auprès des employés et des ouvriers. Le devenir du site est également évoqué avec la présentation du projet d'éco-quartier.

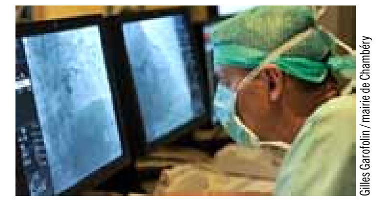
Jusqu'au 9 juin 2013
CIAP – Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine : 71 rue Saint-Réal à Chambéry.

www.chambery.fr

Santé

L'infarctus, s'informer pour sauver des vies

Quels sont les signes d'alerte et les bons réflexes à avoir en cas d'infarctus ? Comment s'en prémunir ? Les médecins et la diététicienne du service de cardiologie interventionnelle du Centre hospitalier répondront à toutes vos questions lors d'une conférence ouverte à tous.


Gilles Garofolin / mairie de Chambéry

Conférence l'infarctus du myocarde : symptômes, traitement et prévention. Jeudi 11 avril à 20h au Centre hospitalier de Chambéry, Amphithéâtre de l'IFSI - Faubourg Maché

www.ch-chambery.fr

Festivités

La Ravoire fête le printemps

2 jours durant, les allées du centre-ville font la part belle à l'expression créative : peinture, musique, danse, chanson, sculpture, photo. Les arts vivants se mêlent aux animations de rue. Les enfants mais pas que… sont les rois de cette fête du printemps et profitent des ateliers, spectacles et jeux.

Samedi 18 et dimanche 19 mai de 10h à 19h. La Ravoire.

www.laravoire.com

Wim Delvoye : étui pour une mobylette. 2004.



Art

Salomon s'invite à la conciergerie

Située à Alex en Haute-Savoie, le centre d'art contemporain Salomon délocalise quelques-unes de ses œuvres à la salle de la Conciergerie durant 2 mois. De très belles pièces sont à voir, signées notamment par Shepard Fairey, un des meilleurs artistes international du "Street art" ou Wim Delvoye connu pour sa fameuse installation "cloaca". La diversité des œuvres, des matériaux, des techniques et des styles issus de cette collection privée prouve que l'art contemporain s'adresse à tous. Réveillez votre curiosité en famille.

Exposition "Color Block". Jusqu'au 17 mai. La Motte-Servolex.

www.conciergerie-art.com

Sport

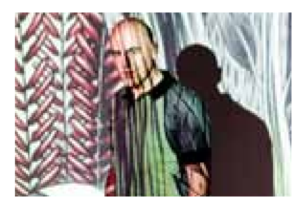
Incontournable Bauges y Cîmes

Envie de vous initier aux sports de pleine nature ? Découvrez le canyoning, l'escalade, la via ferrata et la randonnée pédestre et technique au cœur des paysages des Bauges. Et participez à la Bauges y Cîmes, organisée par les équipes savoyardes de la Fédération française de la Montagne.

Samedi 1er et dimanche 2 juin à Saint-Jean d'Arvey

cdffme73.free.fr

Spectacles



A comme Dominique...

Dominique A, récemment récompensé d'une victoire de la musique, élu interprète masculin de l'année, est de passage à La Ravoire. Cet auteur-compositeur marque ses 20 ans de carrière, de la plus belle manière, avec son dernier album Vers les lueurs.

Jeudi 4 avril à 20h30

... D comme Demaison

Il s'est envolé, voila qu'il s'évade ! François-Xavier Demaison fait son retour sur scène avec un nouveau one-man show aussi désopilant qu'émouvant.

Vendredi 12 avril à 20h30

La Ravoire, Espace culturel Jean-Blanc / www.laravoire.com





Les ateliers de la Vélobricolade.

Agence Ecomobilité

Quartiers

LA MOBILITÉ : UN PAS VERS L'EMPLOI

Pas de permis de conduire, pas de voiture, une situation de recherche d'emploi et/ou de précarité… les participants de l'opération Quartiers vers l'emploi, lancée par l'Agence Ecomobilité, l'Etat et Chambéry métropole, habitent en majorité le Biollay, Bellevue ou les Hauts-de-Chambéry. Objectif : les aider à lever l'un des freins à l'emploi reconnus, la difficulté à se déplacer.

Les participants sont invités à suivre des ateliers dédiés à la mobilité. *"Nous leur faisons découvrir les solutions de déplacements existantes et les alternatives à la voiture"*, explique Etienne Forget, chargé de mission à l'Agence Ecomobilité. Choix du tarif, lecture d'une carte ou des horaires de bus, pré-repérage et déplacements sur le terrain font partie des actions. Les Vélobricolades mobiles sont également l'occasion de se familiariser aux déplacements doux. Lors de ces ateliers de réparation de vélos, chacun bénéficient de conseils, de prêt d'outils ou de pièces détachées pour remettre son vélo en état.

Informations et dates des prochaines Vélobricolades mobiles : www.agence-ecomobilite.fr

Challes-les-Eaux

Une maison d'enfants contre l'obésité

Le Parc a bien failli disparaître après 40 ans d'existence. Cette maison d'enfants challésienne spécialisée dans les pathologies ORL souffrait de vétusté. La municipalité, qui souhaitait maintenir l'activité de thermalisme de cet établissement de santé saisonnier, a investi 4,5 millions d'euros dans la construction d'un nouveau bâtiment. Deux maisons d'enfants sont désormais regroupées sous l'égide du Parc. *"Pour justifier cet investissement, il fallait développer une activité complémentaire qui réponde à des besoins de santé et qui nous permette de devenir un établissement permanent"*, explique Bernard Richomme, directeur du Parc depuis 2003. C'est ainsi que le projet de traitement de l'obésité, déposé dans ce but il y a 7 ans auprès de l'Agence régionale de santé, voit le jour en septembre dernier. La commune a confié l'opération à la SAS (Société d'aménagement de la Savoie), qui a mobilisé les financements et construit le bâtiment.

La nouvelle maison accueille 92 enfants pendant la période du thermalisme ; le reste de l'année, elle propose 30 places à des jeunes de 6 à 17 ans souffrant d'une obésité grave. *"Nous intervenons après un échec thérapeutique pour changer les habitudes alimentaires ou de vie"*, précise le directeur qui s'est entouré d'une équipe médicale composée de pédiatre, psychologue, assistante sociale, professeur de sport, diététicienne... Les enfants sont hospitalisés pendant deux mois ; les plus jeunes fréquentent l'école primaire de la commune et les collégiens sont scolarisés sur place. Afin de pouvoir travailler avec la famille, qui joue un rôle essentiel dans la réussite du challenge éducatif et thérapeutique, le directeur privilégie la proximité.

www.maison-le-parc.com / 04 79 72 86 82

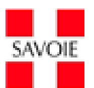

Toute l'année, 30 jeunes sont accueillis au Parc.

DR

Eco-Industries

Réseau pour pros des déchets

En pays de Savoie, les déchets ont leur réseau, nommé Éco-industries. Cette structure, créée en 1992, rassemble une douzaine d'acteurs spécialisés dans la collecte, le traitement et la valorisation. Elle a déjà permis la création de 85 emplois directs, dont une quarantaine en insertion, et la formation de 350 stagiaires. Le réseau est basé sur la mise en commun des compétences pour mener des études et des projets collaboratifs : la méthanisation des bio-déchets, le recyclage des huiles usagées, la fabrication d'un engrais à partir de fientes sèches… Une table de tri rotative, commercialisée par la société d'ingénierie chambérienne Aktid, est née dans les années 90 d'un projet au sein de ce réseau entre Akros, Valespace et Trivalor (devenu Inddigo). Aktid, qui construit des centres de tri de déchets clé en main (plus de 50 sites en France utilisent ses équipements), adhère à Éco-industries depuis son origine. *"Dans un secteur qui se développe aussi vite en matière de technologies et de marchés, il est intéressant d'échanger pour se tenir au courant des évolutions et des tendances,* explique Pierre-André Payerne, président d'Aktid. *Et quand on crée du business entre participants, c'est encore mieux !"*



Le réseau éco-industrie est animé par le CRITT : www.critt-savoie.fr

Si vous souhaitez participer à cette rubrique et être publié dans le prochain numéro de Cm24, rendez-vous sur le site **www.chambery-metropole.fr**

Engagés

Salariés, le 6 juin PARTICIPEZ !

Pierre Morel

C'est décidé : le 6 juin, je vais au travail sans ma voiture à l'occasion du Challenge régional et j'invite mes collègues à covoiturer, prendre le bus ou le vélo ...

Qui peut participer ? Toutes les entreprises, administrations et associations de Rhône-Alpes. Une fois inscrite, l'entreprise dispose d'outils et de conseils pour mobiliser ses salariés.

Qui peut gagner ? Les entreprises qui auront mobilisé le plus grand nombre de collaborateurs pour venir travailler autrement qu'en voiture individuelle ce jour-là. L'an dernier, plus de 70 entreprises de l'agglomération ont participé, soit près de 1 500 salariés. Saurons-nous faire mieux ?

↘ **Ouverture des inscriptions le 15 avril sur : www.challengemobilite.rhonealpes.fr**

Odyssea

La solidarité ne s'essouffle pas !

L'association Odysséa a remis 44 000€ à 5 organismes impliqués dans la lutte contre le cancer du sein : l'association "Cancer du Sein, Rester femme, Vivre Bien", le comité de Savoie de la Ligue contre le cancer, les associations de cancérologie du Médipôle et de l'Hôpital de Chambéry et l'association 4S "Sport, Santé, Solidarité, Savoie". Cette somme a été récoltée lors de la course 2012, à laquelle 5 400 personnes ont participé. Le 1er juin prochain, soyez au rendez-vous ! Objectif : 6 500 participants. Parents, enfants, tout le monde peut venir courir ou marcher.

↘ **Samedi 1er juin. Parc du Verney. Chambéry / odyssea.info**

Odyssea

Conseils de l'Adil

Colocation mode d'emploi

Qui doit signer le contrat de location ?
Le nom et la signature de chaque locataire doivent être indiqués sur le contrat

C'est quoi la clause de solidarité ?
Elle n'est pas obligatoire mais elle figure presque toujours dans le bail. C'est une garantie pour le propriétaire de percevoir le loyer. Tous les colocataires sont solidaires et tenus de régler les loyers et charges. Attention ! Chacun peut être amené à en payer la totalité. Cela vaut même pour le colocataire qui quitterait le logement avant la fin du bail.

Un colocataire est-il libre de quitter le logement ?
Oui, il peut quitter le logement sans l'accord des colocataires. Mais il doit donner congé au bailleur par lettre recommandée, avec avis de réception.

Comment fonctionne le dépôt de garantie ?
Il est versé à l'entrée dans les lieux et n'est restitué, qu'à la remise des clés par le dernier des colocataires dans les délais fixés par la loi ou le contrat.

↘ **Adil (Agence d'information sur le logement) 04 79 69 90 20 / www.adil73.org**



A LA RECHERCHE DES HIRONDELLES


J-P. Leau

Comme chaque printemps, les hirondelles sont de retour sous nos latitudes pour se reproduire, après un hiver passé à 6 000 km de là, en Afrique. Mais depuis quelques années, elles sont de moins en moins nombreuses à revenir. Afin de mieux connaître leurs pratiques et donc les protéger, la LPO (Ligue de protection des oiseaux) a besoin de vous ; elle réalise une grande enquête nationale. Chacun peut participer en signalant les nids occupés.

↘ **savoie.lpo.fr**

Parmi les 98 élus des 24 communes membres de Chambéry métropole, certains ont constitué des groupes. À ce titre, comme le prévoit la loi, ils bénéficient de moyens d'expression.

GROUPE AGGLO 24

Suite à l'augmentation de la CFE des commerçants et des artisans de notre agglomération, pour ceux ayant un chiffre d'affaire supérieur à 100.000€, allant parfois jusqu'à 300%, Chambéry métropole, grâce à notre vote, a décidé de prendre en charge une partie de cette augmentation (500€) même si la réglementation n'a pas permis de distinguer un retour proportionnel à cette hausse.
Cette décision revêt une importance toute particulière pour les membres du groupe "Agglo24" puisque, déjà lourdement impactés par la loi de finance adoptée par l'actuel gouvernement (augmentation historique des impôts à destination des entreprises mais également des ménages), ces entreprises ne peuvent de nouveau supporter une hausse d'imposition !
Il ne faut pas oublier que ce sont les entreprises qui créent la richesse, les emplois dont la population a besoin et donc, le dynamisme du territoire. Le nier serait une grave erreur pour les responsables politiques que nous sommes !
Même logique pour le Versement Transport (VT) payé par les entreprises privées ou les collectivités et institutions publiques de plus de 9 salariés. En effet, la dernière augmentation de 0.05% représente un coût de 500.000€ pour ces dernières. Ce taux devrait augmenter encore de 0.1% soit 1 million d'euros supplémentaire dans les deux prochaines années. Peut-être faut-il s'interroger sur la maitrise des coûts de la compétence transport ?
Enfin, l'idée d'un impôt foncier intercommunal a été émise par certains élus de Chambéry métropole. **Un point de cette nouvelle taxe, reposant essentiellement sur les ménages, représente 1 million d'euros d'impôt. Comme pour la CFE, le groupe "Agglo24" refuse d'augmenter la pression fiscale des ménages mais souhaite que Chambéry métropole rationalise ses dépenses et réexamine sa capacité d'investissement.**

Groupe Agglo 24. Chambéry métropole, 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex - Tél : 04 79 26 61 32
groupe.agglo24@chambery-metropole.fr
Michel Arnaud, Luc Berthoud, Christian Billot, Brigitte Bochaton, Frédéric Bois, Ludovic Bouvier, Louis Caille, Joseph Campagna, Françoise Carret, Aristide Chinal, Pierre Colin, Michel Dantin, Michel Didier, Julien Donzel, David Dubonnet, Xavier Dullin, Michel Dyen, René Eymard, Daniel Favre, Olivier Fayn, François Gallet, Daniel Grosjean, Gilles Hammer, Sylvie Koska, Jean Marc Leoutre, Lionel Mithieux, Patrick Pendola, Jean Pierre Passin, Bruno Stellian, Marie Agnès Thomas, Corinne Townley, Daniel Vagnon, Jean Maurice Venturini, Bernard Villiermet, Sylvie Vuillermet, Claudine Watrin.

GROUPE D'ÉLUS DE GAUCHE ET ÉCOLOGISTES

Pour un prix social et solidaire de l'eau

Les élus de gauche et écologistes continuent à agir pour plus de solidarité et d'égalité dans l'accès à l'eau, bien commun essentiel et vital.Les difficultés économiques et les inégalités sociales rendent les charges d'eau trop importantes pour les ménages précaires, alors qu'elles ne devraient pas dépasser 3% des revenus. En témoigne l'explosion des impayés. Depuis 2006, la loi garantit un "droit pour tous d'accéder à l'eau potable". Il faut maintenant le concrétiser.
Améliorer encore le système de tarification de l'eau doit répondre à 2 enjeux politiques majeurs, environnemental et social : **préserver la ressource et permettre l'égalité d'accès à l'eau, à tous, selon ses moyens économiques.**
S'appuyant sur les évolutions législatives et sur les possibilités d'expérimentation, le groupe ÉGÉ propose de poursuivre l'évolution des tarifs dans 4 directions :
1/ Améliorer le recours au F.S.L pour les usagers victimes de précarité durable ou "accidentelle", avec un accompagnement d'aide à la maitrise des consommations
2/ Expérimenter une tarification sociale et solidaire, prenant en compte les revenus via le Quotient Familial comme pour les transports
3/ Différencier les tarifs selon les usages, en taxant les surconsommations "superflues" (piscine, lavage, arrosage…) au profit de l'eau "vitale"
4/ Inciter encore plus les industriels à limiter leurs rejets polluants.
Répondre aux besoins des populations actuelles et futures, voilà une belle contribution à la journée mondiale de l'eau du 22 mars.

Groupe É.G.É. Chambéry métropole, 106 allée des Blachères 73026 Chambéry cedex. Tél. 04 79 96 86 00
groupe.ege@chambery-metropole.fr
Site internet : www.ege-chambery-metropole.fr
Jean-Pierre Beguin, Gérard Battu, Pierre Beranger, Jean-Noël Boutet de Monvel, Xavier Bolze, Jacques Chaffardon, Sophie Jacquier-Coquemer, Pascale Coupeau, Marie-Thérèse Chassery, Henri Dupassieux, Jérôme Esquevin, Charline Galéa, Guy Fajeau, Michèle Ferrer, Alain Ferrero, Gilles Granger, Nicole Guilhaudin, Hugues Manouvrier, Gérard Marcucci, Francoise Mas, Raymond Massonnat, Christophe Merloz, Jean-Claude Monin, Pierre Perez, Gilles Rayé, Florence Vallin-Balas.

LES ÉLUS DE CHAMBÉRY MÉTROPOLE. ILS SONT 98, DÉSIGNÉS PARMI LES ÉLUS DES 24 COMMUNES. LEUR NOMBRE VARIE SELON LA POPULATION DE CHAQUE COMMUNE.

BARBERAZ **3 ÉLUS** | BARBY **3** | BASSENS **3** | CHALLES-LES-EAUX **5** | CHAMBÉRY **25** | COGNIN **5** | CURIENNE **2** | JACOB-BELLECOMBETTE **3** | LA MOTTE-SERVOLEX **8** | LA RAVOIRE **5** | LA THUILE **2** | LES DÉSERTS **2** | MONTAGNOLE **2** | PUYGROS **2** | SAINT-ALBAN-LEYSSE **5** | SAINT-BALDOPH **3** | SAINT-CASSIN **2** | SAINT-JEAN-D'ARVEY **3** | SAINT-JEOIRE-PRIEURÉ **3** | SAINT-SULPICE **2** | SONNAZ **3** | THOIRY **2** | VÉREL-PRAGONDRAN **2** | VIMINES **3**



Pierre Morel

NOUVEAUX HORAIRES AU STAC

Besoin d'un titre de transport, d'un abonnement ou d'un renseignement sur le réseau de bus ? Pour mieux vous servir, l'agence commerciale du Stac a élargi ses horaires.
Elle est ouverte non stop du lundi au vendredi de 7h30 à 19h. Le samedi, de 8h30 à 12h et de 14h à 16h30.

23 boulevard du Musée à Chambéry (entre le boulevard de la Colonne et le Palais de justice).

Mobil'Conseils 04 79 68 73 73 / www.bus-stac.fr

VÉLOSTATION
UN VÉLO À PETITS PRIX

Nouveau ! Si votre quotient familial (QF) est inférieur ou égal à 670, vous pouvez bénéficier du tarif réduit pour louer un vélo à la Vélostation, située en gare de Chambéry. Soit un vélo à 3€ la journée ou 15€ le mois. Pour votre location, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un chèque de caution.
Pour connaître le montant de votre quotient familial, renseignez-vous auprès de la CAF, du Stac ou de votre mairie.

UN COUP DE POMPE ?

Votre vélo est dégonflé ? Vous êtes pressé ? Voici le petit service qui va bien : une pompe



Vélostation

est disponible en libre service devant la Vélostation, en gare de Chambéry. 3 coups de pompe et hop ! C'est reparti !

Horaires de la Vélostation d'avril à octobre : de 8h à 19h. Samedi, dimanche et jours fériés de 9h à 19h.

Tél : 04 79 96 34 13 / www.velostation-chambery.fr

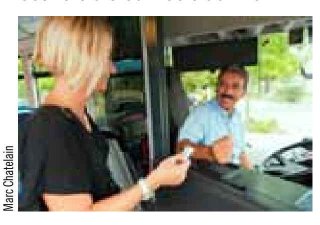
TOUTE L'INFO DE L'AGGLO À LA CARTE

Pour recevoir directement toutes les infos concernant l'agglomération dans votre messagerie ou, pour les plus connectés d'entre vous, sur vos comptes Netvibes et Google reader… consultez la nouvelle page des flux RSS du site Internet de Chambéry métropole. Il est possible de s'abonner à toutes les infos ou de piocher au travers d'une dizaine de thématiques : piscine, vélo, bus, patinoire, économie, …

+ www.chambery-metropole.fr →s'abonner aux fils d'actualités

TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL MERCI PATRON !

Le saviez-vous ? Selon la loi, 50 % du coût de votre abonnement de transport en commun (bus, train) ou de votre location vélo peuvent être remboursés par votre employeur. La prise en charge est valable sur les abonne-



Marc Chatelain

ments annuels, mensuels et hebdomadaires. Il suffit de demander un justificatif d'abonnement à la société de transport (Stac, SNCF…) ou à la Vélostation et de le remettre à votre employeur.
Un joli coup de pouce pour se rendre plus souvent au travail sans sa voiture.

mobil'conseils 04 79 68 73 73

Isolation. La garantie "basse consommation"

Depuis cette année, les normes visant à réduire les consommations d'énergie des constructions neuves sont renforcées (nouvelle réglementation thermique RT 2012). Pour construire ou rénover un logement en "basse consommation", la priorité c'est l'isolation.

Quelques points de repères pour une isolation performante :

Type de paroi	Niveau d'isolation requis (en équivalent laine minérale)
Toiture	25 à 30 cm minimum
Murs	15 à 20 cm minimum ou monomur d'environ 50 cm
Fenêtres	Double vitrage peu émissif avec gaz rare ou triple vitrage
Plancher	10 à 12 cm minimum

Pour des conseils personnalisés gratuits, les conseillers de l'Espace Info Energie de Savoie vous accueillent au 04 79 85 88 50, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h (sauf le jeudi matin) ou sur rendez-vous : Maison des Energies à Chambéry 124 rue du Bon Vent

www.asder.asso.fr

Séances du Conseil communautaire ouvertes à tous

Prochains Conseils

Jeudi 28 mars à Saint-Jeoire-Prieuré à 18h30
Jeudi 23 mai à 18h30 (lieu annoncé ultérieurement)

Toutes les informations sur les élus, l'organisation, les lieux et dates des Conseils communautaires sur :

+ www.chambery-metropole.fr

Chambéry métropole
106, allée des Blachères (Landiers nord)
73026 Chambéry cedex

Accueil du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Tel. 04 79 96 86 00 - Fax. 04 79 96 86 01
accueil@chambery-metropole.fr

+ www.chambery-metropole.fr

Service des eaux
Même lieu et mêmes horaires d'ouverture *(voir ci-contre).*
Accueil téléphonique : jusqu'à 17h 30 et le samedi de 8h à midi.
Infos abonnements 04 79 96 86 70
Infos techniques 04 79 96 86 74
Facturation 04 79 96 86 99

Pour venir
Lignes de bus Stac 2 et 27 : www.bus-stac.fr

Plan d'accès
+ www.chambery-metropole.fr →contact

Toutes les infos sur les déchets
N° Vert 0 800 881 007

Toutes les infos sur les transports locaux (bus, vélo, train, covoiturage, autopartage…)
mobil'conseils 04 79 68 73 73

Le centenaire de l'aérodrome ne manque pas d'air !

Après un siècle d'histoire mouvementée entre vol à voile et aviation, l'aérodrome de Challes-les-Eaux, géré depuis 2006 par Chambéry métropole, fait partie intégrante du paysage et du patrimoine savoyard. Il était une fois, en 1784...

DR



Le hangar en briques rouges a été inauguré en 1913.

CSVVA


Aujourd'hui, 85% des planeurs décollent grâce à un treuil.

Le programme des festivités

6 avril à 11h
inauguration après rénovation de la stèle dédiée aux Ailes Brisées

Du 8 au 30 avril
expo photos sur la création de l'aérodrome et l'activité des femmes pilotes du siècle dernier, à la médiathèque de Challes-les-Eaux

Du 3 mai au 31 août
expo de photos sur la vie de l'aérodrome (1ère partie du XXe siècle), au château des Comtes de Challes

Les 8 et 9 juin
fête aérienne à l'aérodrome

9 novembre
colloque "100 ans d'aviation sur l'aérodrome de Challes-les-Eaux", au Manège de Chambéry

4 novembre au 4 janvier
expo photos sur la vie de l'aérodrome, à la galerie Eurêka de Chambéry

...Une montgolfière s'élève du parc de Buisson Rond. Elle atterrit dans une grande zone marécageuse près de Challes-les-Eaux... qui n'est autre que l'actuel aérodrome. Le destin de ce lieu est scellé ! Alors que le marais asséché est devenu une base d'entraînement militaire, en 1912, le vol d'un aviateur enthousiasme le public lors d'une manifestation : un comité local pour l'aviation se constitue. Une souscription est lancée pour acheter un avion et avec l'excédent d'argent, on décide de créer une halte d'atterrissage pour l'aviation militaire. Son fameux hangar en briques rouges est inauguré en 1913.
Ce n'est qu'en 1934 que le projet d'aéroclub voit le jour. Il a en effet fallu attendre que Pierre Cot, député de la Savoie, devienne ministre de l'air pour que les vols civils soient enfin autorisés.
À cette époque, l'aviateur Joseph Thoret, pionnier de l'alpinisme aérien savoyard, entraîne les pilotes au vol de montagne et fonde la fameuse école des Remous.
En 1942, des pilotes dont Michel Guyard créent une section planeur et à la fin de l'année, ils s'aperçoivent qu'avec 91 heures de vol à voile (entre 10 et 15 000 heures par an aujourd'hui !), elle est la première de France en raison de formidables courants ascendants.
Avec la naissance du centre national de formation en 1945, l'aérodrome va connaître une activité intense. En 1960, seuls quelques mordus volent en planeur et l'activité s'arrête. C'est à la fin de la guerre d'Algérie que des jeunes libérés de leurs obligations militaires décident de reformer la section de l'aéroclub de Savoie. En 1972, un seul club est créé avec la section de vol à voile d'Annecy Meythet : le Centre Savoyard de vol à voile Alpin (CSVVA).
Les bâtiments devenant vétustes, le centre national déménage à Saint-Étienne de Saint-Geoirs et l'aérodrome est menacé de disparition. *"Les maires de Challes-les-Eaux, La Ravoire et Barby souhaitaient préserver ce poumon vert mais se sont heurtés au problème des nuisances sonores"*, se souvient Pierre Pellier, alors chef de centre. De là est née l'idée de réutiliser le treuil. Le CSVVA va construire son propre modèle hydraulique et devient le premier centre de France pour la formation des jeunes pilotes. Aujourd'hui, 85 % de ses planeurs décollent grâce à ce système.
Dans les années 80, le terrain de vol à voile s'internationalise et l'activité est limitée à 45 planeurs sur la plateforme. Quand les conditions météo sont bonnes, un pilote de planeur peut aller jusqu'en Autriche et voler plus de 10 heures d'affilée !

Retrouvez l'histoire de l'aérodrome dans le livre *Challes avec deux ailes* de Jean-Noël Violette, instructeur et historien du CSVVA.

www.planeur-challes.fr
www.aeroclub-clap73.org